

RAPPORT

ICONOGRAPHIE

(SCULPTURE ET PEINTURE)

I.

État des travaux exécutés à la Cathédrale de Bourges.

Les premiers travaux remontent à 1829; ils se sont continués jusqu'en 1847. Durant ces dix-huit années, on s'est occupé presque sans interruption de la Cathédrale de Bourges. M. Pagot, architecte d'Orléans, a dirigé tous les travaux; il avait pour inspecteur M. Juillien, architecte du département du Cher et de la ville de Bourges. Depuis 1845, année de la mort de M. Pagot, M. Juillien est, seul en titre, chargé de la Cathédrale de Bourges. Les sommes dépensées dans cet édifice se sont élevées, de 1829 à 1847, à un total considérable, dont je n'ai pas le chiffre; mais en sept ans, de 1840 à 1847, on a épuisé un crédit de 174,620 fr. 90¹. Une

1. Le 30 mai 1840, M. Goyer s'était rendu adjudicataire des travaux de restauration à faire dans la cathédrale de Bourges moyennant un rabais de 0 fr. 075 par franc. Le devis s'élevait à 159,057 fr. 10. Le 10 avril 1847 le Ministre approuvait un devis supplétif de 32,051 fr. 25 pour la continuation des mêmes travaux.

Par décisions ministérielles des 21 décembre 1850 et 27 février 1851, MM. Abadie, architecte, et Lavry, vérificateur, furent chargés

forte portion de cette somme a été prise par des restaurations de sculptures et de vitraux exécutés à l'extérieur ou à l'intérieur du monument.

SCULPTURES

Le portail occidental de la Cathédrale de Bourges est couvert de sculptures. Des statues, des statuettes, des bas-reliefs, des feuillages et rinceaux décorent les parois, les tympans et les voussures des cinq portes, qui s'ouvrent sur les cinq nefs de l'édifice. Trois de ces cinq portes, la centrale et les deux de droite, ont été complètement restaurées; on n'a pas encore touché aux deux portes de gauche.

La porte centrale, la plus importante par ses dimensions et sa décoration, a été le but principal des artistes restaurateurs. On s'est attaché aux embrasures, au trumeau, au tympan, aux voussures et au pignon; c'est-à-dire qu'on a restauré la porte entière et son encadrement.

Toute cette porte est consacrée à la création et à la fin du monde, ou plutôt à la Genèse et au jugement dernier. La Genèse est au bas; elle court le long du stylobate. Le jugement dernier occupe tout le tympan. La création se développe dans une série de douze bas-

de la vérification des travaux de l'entreprise, qui ne fut définitivement réglée qu'en 1855. Le chiffre définitif fut arrêté à la somme de 157,121 fr. 13 dans laquelle les travaux de sculpture exécutés par Caudron sont compris pour 45,349 fr. 21. Il n'y est pas fait mention du travail de restauration des vitraux qui constitue un compte spécial.

reliefs exécutés avec une grâce remarquable ; c'est de la fine sculpture de la première moitié du XIV^e siècle. Les sujets s'ouvrent par la création des anges. Toutes ces charmantes figures, même celle du Créateur, ont été réparées en mastic et ciment romain. Cette substance grasse et molle a subi les accidents qu'éprouve ordinairement le mastic des vitriers. Sous l'influence de la chaleur, elle s'est desséchée, retirée et fendue absolument comme de la terre glaise ; en sorte qu'en ce moment, sous une faible pression du doigt, elle se détache en petits rognons ou s'émiette en poussière comme de la vieille cire desséchée. D'ailleurs, antipathique à la pierre, elle n'a pu adhérer suffisamment aux liaisons des sculptures anciennes. Il a fallu couper la pierre au vif et y enfoncer des goujons de fer ou de cuivre autour desquels on a modelé le mastic. En certains endroits, le goujon déborde la saillie de la sculpture et se montre à nu ; en d'autres, le scellement des goujons a fait éclater la pierre ancienne ; ailleurs, par suite du défaut d'adhérence, le mastic joue sur la pierre et roule autour du goujon. On remue ainsi des bras et des jambes de statuettes comme on ferait des membres de poupées de bois, creux et mobiles autour d'une tige de fer. Quant à la couleur et au grain, cette pâte jaunâtre, huileuse et compacte comme de la glaise, jure avec la couleur franche, avec le grain poreux de la pierre. Du reste, le temps fait déjà justice de ces restaurations ; il n'y a pas deux ans qu'elles sont exécutées, et déjà une partie de ces sculptures en mastic a disparu. Au Dieu qui créa les anges, à celui qui condamne Adam et Ève, le masque entier, refait en mastic, a été repoussé

par le fond de pierre et a disparu. Tout le reste de ces sculptures est gercé et ne demande qu'à se laisser tomber. Dans cinq ou six ans, il n'en demeurera plus que les goujons de fer oxydés, et l'on aura ainsi perdu une somme considérable après avoir écorché au vif un des plus charmants spécimens de la statuaire du XIV^e siècle, peut-être même de la fin du XIII^e.

Quant à l'iconographie, on l'a fort peu respectée. Entre les bras de deux petits anges qui, venant d'être créés, remercient Dieu en joignant les mains, on a placé un soleil et une lune en mastic, et cependant alors les astres du jour et de la nuit n'étaient pas encore créés. Le soleil nouveau a été placé respectueusement sur une nappe, pour que l'ange ne le touchât pas avec les mains nues ; mais on a fait moins de cérémonies pour la lune qui est posée à cru sur les mains de l'ange opposé. La raison de cette différence doit être hiérarchique. Le sculpteur moderne, symboliste de haute venue, se sera probablement rappelé que l'homme est supérieur à la femme et que le soleil vaut mieux que la lune.

Au tympan, l'archange saint Michel pèse les âmes dans une balance. Une âme est assise dans un plateau, un poids s'enfonçait dans l'autre. En 1836, avant la restauration de ces sculptures, je vins à Bourges et j'y étudiai ce tympan. Malgré l'attention toute particulière que j'y fis, je ne pus distinguer ce que contenait le plateau opposé à celui de l'âme. Le restaurateur a tranché l'incertitude en y mettant un calice, emblème des bonnes œuvres au poids desquelles on estime l'âme. Ce calice a pu exister dans ce plateau, quoique j'en

doute formellement et que je n'en connaisse pas d'autre exemple ; mais enfin, mieux aurait valu n'y pas toucher pour que l'espèce du poids put, un jour ou l'autre, être déterminée par la science archéologique plus sûre d'elle-même ¹.

Je m'en tiendrai à ces deux exemples d'iconographie, l'un d'une erreur certaine, l'autre d'une erreur probable, pour montrer l'impossibilité, l'inutilité, le danger de pareils travaux. Les cinquante-cinq ou soixante statues qui couvrent, sur trois étages, tout le champ du tympan, ont toutes été restaurées. Les unes ont été refaites en entier, les autres en partie. Une main, un doigt de pied, un œil, un sourcil, quand ils manquaient, ont été impitoyablement regreffés en mastic à l'aide de goujons en fer. A la frise du Parthénon, mutilée comme ce tympan de Bourges, si quelque mauvais sculpteur du Bas-Empire avait réparé en ciment grec ou romain, ou même en marbre, au moyen de tenons en métal, toutes les parties cassées, ce qui nous resterait à faire aujourd'hui, ce serait de détruire ces travaux barbares, pour en dégager l'œuvre divine de Phidias. Je ne demande pas qu'on détruise ce que feu le sculpteur Caudron vient d'exécuter à Bourges ; mais je fais le vœu qu'au moins on ne poursuive pas davantage ni des restaurations pareilles, ni des restaurations d'aucune espèce. Il faut savoir prendre son parti avec le temps : les choses, comme les hommes, sont destinées à vieillir et à

1. La restauration des trois grands bas-reliefs du tympan central figure au devis pour la somme de six mille francs, acceptée lors du règlement.

mourir ; le plus sage est d'attendre la fin, en la retardant toutefois le plus possible par des moyens raisonnables, mais en ne réparant pas ce qui est irréparable. Qu'une statue détruite entièrement soit remplacée par une statue entièrement nouvelle, je le concède, si on l'exige absolument, pourvu que le travail soit bien fait et d'après les règles de l'iconographie ; mais qu'on s'abstienne enfin de restaurer des parties insignifiantes et qui n'empêchent pas une statue de se tenir debout.

Le tympan de cette porte centrale, que nous examinons en ce moment, est encadré par une voussure découpée en six cordons concentriques. Chacun de ces cordons est occupé par une rangée de petites statues assises ou debout qui assistent au jugement dernier. C'est le personnel de la Cour céleste, du Paradis, distribué en cercle autour du Juge suprême. En partant de l'intérieur, le premier cordon appartient à dix séraphins et chérubins ; le deuxième à douze anges ; le troisième à quatorze docteurs ; le quatrième à seize différents saints ; le cinquième à dix-huit martyrs, diacres et autres ; le sixième à vingt rois et prophètes de la Loi ancienne.

Toutes les statues des quatre cordons intérieurs ont été refaites partiellement : ici, une plume d'aile ; ailleurs un pli de vêtement ou un fragment quelconque du corps. Mais le cinquième et le sixième cordons furent enlevés brutalement et en entier ; les trente-huit statues qui les remplissaient ont été remplacées et refaites des pieds à la tête. En 1836, lors d'un séjour à Bourges, je

vis ces statues posées tout nouvellement et j'écrivis ce qui suit dans mon cahier de voyage ¹.

* « Cinquième cordon. — Dix-huit martyrs, palme en
 « main, tous refaits sous la direction de M. Juillien, ar-
 « chitecte de la ville et du département ², par deux
 « médiocres praticiens, ouvriers de la manufacture
 « Romagnési ³. Ces statues sont fort mauvaises : toutes
 « de pratique, aucune de sentiment. Elles portent des
 « moustaches comme des colonels de carabiniers. Toutes
 « ces faces sont pleines et grasses à faire envie aux
 « individus les mieux nourris. —

« Sixième cordon. — Vingt docteurs ou rois ; on ne
 « saurait trop les qualifier ; superbes de moustaches et
 « de barbe ; mines de poseurs d'ateliers. Il y en a un
 « vieux qui grince des deux dents qui lui restent encore,
 « comme un ergoteur qu'aurait désarçonné son anta-
 « goniste. Toutes ces statues, mauvaises d'exécution,
 « sont modernes de physionomie, d'attitude, de gestes,
 « de vêtements et d'attributs. Elles blessent l'œil de
 « l'artiste et de l'archéologue. »

Vous me pardonnerez de vous offrir ces notes crues et rapides d'un voyageur ; si je les ai transcrites ici textuellement, c'est qu'au mois de juin dernier, en arrivant devant ce portail, douze ans après ma première visite, je n'ai plus retrouvé même ces trente-huit statues en

1. Ce travail faisait partie de la première entreprise du sieur Goyer, en 1834. Le montant des travaux adjugés était d'environ 200.000 francs.

2. L'architecte, à cette époque était M. Pagot. C'est M. Juillien, alors seulement inspecteur des travaux, qui fit refaire, en 1845, par Caudron, l'ouvrage de Romagnési.

3. M. Narcisse Romagnési, sculpteur, résidait à Orléans.

pierre que l'administration des cultes avait fait exécuter par l'entrepreneur Romagnési. On s'était aperçu, en 1845, que ces figures étaient décidément mauvaises, intolérables, et l'on chargea le sculpteur Caudron de les ramener à une forme moins offensante. Pour ce travail de perfectionnement, Caudron reçut 7,080 francs, dont 2,520 pour les feuillages qui séparent les statuettes. Comme M. Romagnési avait, ainsi que nous venons de le voir, bien nourri et bien étoffé ses figures, Caudron put tailler en plein drap : il rasa les moustaches, coupa la barbe, dégrossit les joues, diminua l'ampleur des vêtements et fit des statues maigres avec les gras personnages de son prédécesseur. Voilà pourquoi, en 1848, je ne reconnaissais plus mes statues trop bien portantes en 1836. J'avais laissé trente-huit individus en santé florissante, et je les retrouvais, douze ans après, desséchés et comme minés par une longue maladie. J'obtins la solution de ce problème en me renseignant à Bourges même et en lisant dans le devis supplémentaire de M. Juillien, dressé en octobre 1845 :

« Retoucher aux 38 figures des deux premières rangées de figures, dépense évaluée à..... 4,560 fr.

« Retoucher aux feuillages des deux premiers rinceaux d'ouvrage, estimé..... 2,520

A la suite de ces deux articles, je lis ce troisième :

« Sculpture entière du Saint-Esprit à placer au centre de la voûte, ouvrage estimé.. 100

Ce Saint-Esprit est placé effectivement là où il n'a jamais été, et sa forme de pigeon-ramier au naturel, aurait bien pu scandaliser les chrétiens des XIII^e et XIV^e siècles. Cent francs sont peu, mais c'est encore trop pour ce vilain oiseau.

A la place des trente-huit statues faites par Romagnési et refaites par Caudron, il y avait 38 figures élégantes et suffisamment bien conservées. En effet, dans l'escalier septentrional qui mène à la crypte de la cathédrale, on a déposé contre le mur treize des statues des premier et second cordons remis à neuf; une quatorzième est gisante dans l'atelier des tailleurs de pierre; une quinzième a été sauvée par M. Jules Dumoutet, statuaire de Bourges, qui l'a recueillie dans sa maison et qui est prêt à la rendre à la cathédrale. On ne comprend pas, à voir la conservation de la plupart de ces figures, pourquoi on les a enlevées à leurs voussures, pour les remplacer par des statues modernes. Afin de prouver cette assertion, M. Dumoutet a bien voulu me dessiner deux des statues anciennes de la voussure, reléguées aujourd'hui dans un des obscurs couloirs de la crypte. L'une appartient à la fin du XIII^e siècle et montre un diacre dont le nez seul et le rebord supérieur de l'amict sont mutilés; quant à l'autre, qui date d'une restauration du XV^e siècle, elle est presque intacte. Sauf une petite cassure au pied droit, on croirait que ce jeune diacre sort des mains du sculpteur. Il est probable même que cette cassure provient de la dépose de la statue et de son rangement contre les murailles de la crypte. Pourquoi donc avoir descendu et comme jeté aux gravois d'aussi intéressantes sculptu-

res ? C'est un bonheur du moins qu'on ne les ait pas détruites, car rien n'est plus propre à faire sentir l'imperfection, le défaut de style, l'absence de caractère archéologique de la sculpture Romagnési-Caudron.

Contre les parois de la même porte centrale, se dressaient, entre autres, douze grandes statues de 2 m. 30. Elles représentaient les apôtres assistant au jugement dernier. En 1836, huit de ces grandes figures avaient déjà disparu ; quatre restaient encore en place ainsi qu'une cinquième qui avait dû représenter un roi. Comme elles étaient sans tête, l'architecte voulait les faire enlever. J'essayai, mais en vain, de l'en dissuader. J'écrivis à M. P. Mérimée, déjà inspecteur des monuments historiques, une lettre dont j'ai conservé la copie et d'où j'extrais le passage suivant :

« A Bourges, on fait de très grandes et de très
« mauvaises réparations. On ne peut plus les empêcher
« malheureusement, mais on peut empêcher encore
« que l'architecte ne descende cinq des statues colos-
« sales qui sont adossées aux parois du grand portail.
« Ce sont, de quarante-sept, les seules qui aient été
« épargnées soit par les protestants soit par les révolu-
« tionnaires. Pour l'uniformité, l'architecte va les faire
« disparaître. J'ai prié M. le Préfet et M. Louis Raynal,
« substitut du procureur général et correspondant de
« notre Comité, d'ôter cette envie à l'architecte ; mais
« on ne m'a pas écouté. Votre voix a plus d'autorité
« que la mienne ; je vous recommande donc instamment
« les cinq statues de Bourges. » (Lettre du 6 août 1836.)

M. Mérimée a dû faire des réclamations ; mais il n'obtint, pas plus que moi, la conservation de ces

belles figures. On les enleva de la place qu'elles occupaient depuis cinq cents ans, pour les jeter dans un magasin de débris de toute espèce. Ce sont des statues fort belles, égales à celles qui tapissent, à la même place, les cathédrales de Chartres et d'Amiens; comparables même à celles qu'on voyait adossées aux piliers de la Sainte-Chapelle de Paris et qu'on achève de restaurer en ce moment ¹.

Le dessin, exécuté par M. Dumoutet, peut en donner une idée suffisante. Il est probable que cette statue représentait saint Paul. C'était un apôtre, puisque ce personnage a les pieds nus et qu'il accompagnait d'autres figures également non chaussées et qui toujours, à cette place, sont les douze apôtres escortant leur maître.

Incomplètes, puisqu'il ne reste plus que quatre apôtres sur douze; mutilées, déplacées depuis longtemps, ces statues ne devraient peut-être pas se remettre à leur ancienne place, mais elles orneraient le musée départemental de Bourges. Un jour, si l'on voulait, ce que je ne désire pas, rendre aux parois de la porte centrale les douze apôtres qui les garnissaient, on aurait ces quatre statues à copier exactement et elles serviraient en outre de modèles pour donner le style des huit autres. Il faudrait placer dans le même musée les deux autres statues dont l'une paraît représenter un roi et les quinze statuette provenant des voussures de la même porte. Dans le magasin des

1. Ces statues, au nombre de six, ont depuis été placées dans les niches de droite du portail central.

tailleurs de pierre et dans la crypte, ces sculptures courent journellement des dangers : serrées l'une contre l'autre, elles s'y écrasent, et les visiteurs les offensent de la main et du pied. Ce musée de Bourges, qui n'est pas sans valeur déjà, s'enrichirait de sculptures remarquables et d'une époque dont il n'a presque rien encore.

En remontant du soubassement de la porte centrale au sommet du pignon qui la couronne, nous trouvons une grande statue nouvelle faite en pierre par feu Caudron ¹. On dit qu'elle représente saint Étienne. Les cheveux du saint paraissent sortis des ciseaux et de la brosse d'un coiffeur de notre temps, de même que la coupe de ses vêtements semble avoir été prise dans les ateliers d'un chasublier de Paris. Rien de plus choquant que ce diacre du XIX^e siècle dominant cent soixante-dix statues et statuette du XIV^e.

C'est par le défaut contraire précisément que pèche la grande statue récemment placée sur le trumeau de la porte et qui représente Jésus-Christ foulant aux pieds le lion et le dragon seulement². Le sculpteur a supprimé, de son autorité privée, deux bêtes sur quatre : il a omis l'aspic et le basilic qui, d'après les textes et les monuments, devraient être foulés par les pieds du Christ comme le lion et le dragon. Cette statue, presque colossale et qui paraît trop grande, a été

1. Cette statue, bien antérieure aux travaux de Caudron, est l'œuvre de Romagnés.

2. Cette statue figure dans le mémoire de l'entrepreneur pour la somme de 1.317 fr. 50, dont 1,200 francs attribuées au sculpteur pour son travail et 117 fr. 50 pour fourniture de pierre.

à peu près copiée par Caudron sur une statue de la cathédrale de Chartres. Mais à Chartres, c'est du XIII^e siècle et non du XIV^e comme à Bourges, en sorte que le style en est aussi différent qu'une colonne du XIII^e diffère d'une colonnette du XIV^e. Les cheveux et la barbe de ce Christ nouveau, au lieu d'être massés, comme au XIV^e, sont divisés par boucles et pinceaux, comme on les aimait à la fin du XII^e siècle et au commencement du XIII^e. Or, les cheveux fournissent un des plus importants caractères de la sculpture : une portion de barbe éginétique suffirait à refaire une statue de ce style, comme une boucle de cheveux suffirait pour une statue romane. Les Grecs et les Romains se distinguent par une manière toute différente de tailler les cheveux et la barbe de leurs personnages. Caudron est d'autant moins excusable qu'il avait, au-dessus de sa statue nouvelle, deux figures anciennes de Jésus-Christ dont la barbe et les cheveux donnent un démenti de cent ans au moins aux cheveux à courtes ondulations et à la barbe en tire-bouchons de son Christ. Le nimbe de ce Christ ment également aux règles de l'iconographie chrétienne, comme ses genoux cagneux et ses jambes absentes sous les draperies mentent à l'art de tous les temps et de tous les pays. Pour faire apprécier la différence de la statuaire de Caudron et de la statuaire ancienne, je mets en regard deux dessins, dont l'un représente la tête du Christ moderne, et l'autre celle du Christ ancien qui est placé immédiatement au-dessus.

Ce style roman et surtout ces moustaches et cette barbe à pinceaux bouclés du Christ de Caudron jurent avec l'ampleur du style gothique de la figure ancienne.

ORNEMENTATION

Par le second article du devis transcrit plus haut, on voit qu'une somme de 2,520 fr. est allouée pour refaire deux cordons de feuillages et rinceaux déjà faits en pierre par Romagnési. Ces feuillages, qui sont aujourd'hui de deux mains, ainsi que les statues qu'ils encadrent, ressemblent à la végétation gothique comme le pigeon pattu sculpté par Caudron à cette même voussure de la porte centrale ressemble au Saint-Esprit du moyen-âge, comme son Christ pseudo-roman à un Christ du XIV^e siècle. Lierre, vigne, chêne, olivier, rosier, figuier, pommier, prunier, cerisier, tout cela, restauré en mastic ou remplacé en pierre par Caudron doublant Romagnési, déshonore la cathédrale de Bourges. Les feuilles et les fruits en mastic se gercent et tombent à peu près comme tombent les feuilles des arbres à la fin de l'automne. Au moins, et c'est une consolation, dans deux ou trois ans il n'en restera plus guère que le souvenir ; mais ce qui est en pierre restera longtemps et ne fera pas honneur à notre époque.

Aux chapiteaux, aux attaches ou griffes des bases des colonnes, c'est comme aux cordons de la voussure, comme aux rampans des pignons, comme à la frise du stylobate. On a même copié (fort mal du reste) un chapiteau de la Renaissance, parce qu'il offrait un motif grotesque de petits dragons enlacés, et on l'a incrusté au milieu de tout un entourage du XIV^e siècle et peut-être même du XIII^e.

Si de la végétation nous descendions à l'ornementation purement géométrique, surtout aux moulures, les

reproches devraient être non moins sévères. Les scoties et les gorges ont disparu complètement ou se sont ouvertes béantes comme les gothiques ne les ont jamais connues. Les boudins ou les tores se sont aplatis en pâte, comme ces couronnes de pain d'épice qu'on fabrique à Reims. Toute la finesse, toute l'élégance un peu maniérée du XIV^e siècle a cédé devant la trivialité, la grossièreté des ouvriers restaurateurs de notre temps. L'architecte ne s'est pas même donné la peine de copier ce qu'il avait sous la main et ce qui, permettez-moi cette expression populaire, lui crevait les yeux. Il avait de nombreux et charmants modèles qu'il n'a pas voulu regarder, mais qui portent contre lui le plus fâcheux témoignage. Ici encore, pour donner une preuve matérielle, j'oppose deux dessins que je dois à l'obligeance de M. Jules Dumoutet. L'un représente le trumeau de la grande porte tel qu'il vient d'être fait à neuf.

Cette pièce, dont les moulures de l'embasement sont si informes, remplace le trumeau ancien qui gît maintenant dans le magasin du sculpteur sur un tas de débris. Certainement, l'artiste a voulu reproduire, dans son trumeau moderne, les principales formes de l'ancien ; mais on remarquera combien les deux embasements diffèrent : la proportion en est entièrement dissemblable. On croirait qu'on a allongé, mais inégalement et par un mauvais procédé d'étirement, la base ancienne, pour obtenir cette base moderne, qui est une vraie monstruosité ¹.

En voilà bien assez sur la porte centrale.

1. La sculpture seule de ce trumeau a été payée 700 francs.

Les deux autres portes, qui ont subi des restaurations, sont consacrées l'une à saint Étienne, patron de la cathédrale, l'autre à saint Ursin, premier évêque de Bourges. Au stylobate de ces portes, la Genèse de la porte centrale se poursuit par le meurtre d'Abel, par la mort de Caïn que tue Lamech, par le déluge et par la vie de Noé. Aux tympan, on voit se dérouler en trois étages la vie, la mort et les miracles du premier diacre de la chrétienté et la légende du premier pasteur du diocèse. Aux voussures, cordons d'anges, de diacres, de docteurs et d'évêques ; sculpture délicate du xiv^e siècle. Le tout, comme à la porte centrale, a été réparé en mastic, et ce mastic se gerce et tombe. Inhabiles et peu instruits, les praticiens de Caudron ont multiplié les fautes d'iconographie et d'art que j'ai signalées à la porte centrale et que, pour cause d'ennui, je ne dois pas détailler ici. Je dirai seulement que sur le pignon de la porte Saint-Ursin, Caudron a placé un saint Jean-Baptiste debout, et sur celui de la porte Saint-Étienne, un ange également debout. On ne peut savoir ce que cet ange et ce saint Jean font là ; ça ne rime à rien et c'est en outre passablement laid ; le saint Jean a l'air particulièrement d'un Hercule difforme. A moins que le sculpteur ne se soit appelé Michel-Ange et l'architecte Jean-Baptiste et n'aient voulu ainsi honorer leurs patrons, je ne trouve réellement aucune raison pour avoir planté ces deux figures au sommet de pignons qui n'étaient pas pour elles. On a fait des statues pour faire des statues¹.

1. Le sculpteur a touché mille francs pour ces deux statues. Le saint Etienne et le saint Ursin qui ornent les trumeaux des deux

Les travaux de Caudron, sur ces deux portes, se sont exécutés avec une telle insouciance, qu'on a troué et déchiré des statuettes anciennes pour qu'elles pussent recevoir le mastic qui n'y est pas encore venu, de sorte qu'on n'a ni la chose ancienne ni sa restauration. Deux bas-reliefs, exécutés en pierre par Caudron et représentant le déluge, ne sont pas même terminés. Deux têtes, principalement, ne sont que dégrossies. Il paraît que l'administration des cultes n'a pas encore payé les sculptures de ce portail ; je demanderai donc formellement qu'on retienne sur le prix convenu, celui de ce masticage qui n'est pas fait et celui de ces bas-reliefs qui sont à peine ébauchés.

A la végétation sculptée sur ces deux portes, à l'ornementation géométrique, aux moulures, mêmes fautes que plus haut, à la porte centrale.

On n'a pas touché, heureusement, à la statuaire des portails latéraux du nord et du midi. Toutefois, le flanc sud, qui donne sur la promenade publique, qui est dégagé et fort en vue, a été décoré avec une certaine prédilection. L'architecte a planté, sur le porche en saillie sur ce flanc méridional, six clochetons d'où s'élancent, comme des fusées, deux obélisques plus élevés que les autres. Ces lourdes pyramides sont posées sur pointe ou en éperon, et l'architecte n'a pas su que, sur un porche du XIII^e siècle, comme est celui-ci, il fallait établir ses clochetons de face et non pas

portes figurent au mémoire, le premier pour 800 francs, l'autre pour 500 francs, non compris les fournitures ni la pose.

d'angle. Qu'on me permette ce rapprochement : l'attitude des membres d'architecture, comme celle des personnes, est caractéristique des différents siècles du moyen-âge. A l'époque où les figures se cambrent et se manièrent, c'est-à-dire, dans le cours du XIV^e siècle, on avance les clochetons en éperons ou de profil. Au XIII^e, les statues se présentent franches, droites, un peu raides, et les clochetons s'offrent carrément et de face. L'architecte s'est donc trompé de cent ans au moins. Quant à la forme de ces pyramides, quant aux crochets qui en hérissent les arêtes, c'est d'un style que les archéologues nomment troubadour et qui n'est plus en honneur même chez les fabricants de pendules.¹

Les fondeurs exécutent en bronze, depuis une vingtaine d'années, des foyers qu'ils nomment gothiques. C'est de ce gothique là que sont exécutés vingt-sept amortissements ou pinacles de contreforts le long des flancs nord et sud de l'édifice. Ce sont comme deux cierges de pierre espacés de 1 m. 50 et reliés par une arcature en faux gothique trilobé. Ces pinacles n'ont pas même le mérite de la nouveauté : on les retrouve, mais avec un tout autre air et d'autres formes, sur les contreforts de Saint-Aignan d'Orléans. L'architecte ancien, M. Pagot, qui était d'Orléans, voulait transporter à Bourges ce qu'il regardait comme des beautés dans sa ville natale. Malheureusement Saint-Aignan d'Orléans et Saint-Étienne de Bourges ne se conviennent ni

1. Les travaux exécutés au porche sud, portés dans le mémoire pour une somme de 37,891 fr. 53 ont été réglés à 34,435 fr. 57.

d'époque ni de style. Chacun de ces pinacles de Bourges a coûté, m'a-t-on dit, trois mille francs. Ainsi donc, plus de 80,000 francs ont été jetés en l'air afin d'annoncer de fort loin que le gouvernement prodiguait l'argent pour déshonorer une des plus belles cathédrales de France¹. Plus haut encore, tout au sommet de l'édifice, on voit courir une balustrade à jour, copiée sur celle que Henri IV ou Louis XIII ont fait exécuter à l'intérieur de la cathédrale d'Orléans. Toujours Orléans qui tyrannise Bourges et Henri IV qui monte sur les épaules de saint Louis ou de Philippe le Hardi. Je ne connais pas le chiffre de la dépense qu'il a fallu faire pour cette balustrade inutile et lourde ; mais je ne dois pas m'écarter beaucoup de la réalité en le portant à cent mille francs. Pour établir cette balustrade, l'architecte s'est crû forcé de détruire la corniche ancienne, composée, surtout à l'abside, de billettes, de bâtons rompus et d'autres ornements curieux sentant encore le roman ; à la place il a creusé une gorge où sont piqués des crochets qui figurent assez mal ceux du XIII^e siècle².

Les œils-de-bœuf ouverts dans les combles des secondes nefs et de la nef supérieure ont été repris en grande partie par l'architecte. Pour aller plus vite et pour économiser sans doute l'argent du gouvernement, on a troué des pierres comme les Romains faisaient, du moins suivant l'opinion des antiquaires, mais comme

1. Ce travail fait partie de l'entreprise de 1834.

2. Dès 1830, une allocation de 50,000 francs avait été accordée pour réparer la corniche du grand comble.

les gothiques ne faisaient pas. On a aussi bouché, avec contrevents fixes et inconnus au moyen-âge, ces ouvertures chargées non seulement d'éclairer, mais encore d'aérer les combles. Aujourd'hui elles éclairent mal et elles interceptent l'air.

Pendant qu'on exécutait tous ces travaux inutiles, nuisibles et coûteux, on laissait les eaux des pluies s'infiltrer dans les corniches et se perdre dans les murs. A l'abside et au flanc du nord, c'est-à-dire aux parties de l'édifice qui se voient mal ou avec peine, les corniches sont rongées, les mortiers délayés, les pierres pourries. Une végétation de pariétales et d'arbustes, qui s'est établie sur ces détritrus comme sur du terreau, donne une représentation en petit des jardins suspendus de Sémiramis. Au lieu de ces 150 à 200 mille francs dépensés en balustrades et amortissements de contreforts, il aurait mieux valu héserber ces murs, déboucher les anciennes gargouilles ; il aurait mieux valu remplir les joints des assises avec du ciment ou du bon mortier, comme en faisaient les architectes gothiques, et non avec de la boue sèche et sans chaux comme celle qu'on a employée. Mais tout ceci regarde l'architecte et non l'archéologue.

VITRAUX

Au commencement de l'année 1843, M. Thévenot, peintre-verrier de Clermont-Ferrand, dressa un projet de restauration et de consolidation des vitraux de la cathédrale de Bourges. Le devis montait à la somme de 191,039 francs, dans laquelle n'étaient compris

ni le bénéfice du peintre-verrier, ni le prix du travail d'art, ni, bien entendu, l'intérêt de l'argent qu'aurait avancé l'entrepreneur ; c'est-à-dire, que la somme se serait élevée à la moitié au moins de la valeur totale des verrières anciennes. Le Conseil des bâtiments civils décida, dans sa séance du 23 juillet 1843, qu'il y avait lieu d'approuver ce monstrueux projet. Cependant le ministre des cultes jugea autrement ; en conséquence, il chargea M. Caristie, membre du Conseil, inspecteur général des bâtiments civils, d'aller vérifier sur place la nécessité d'une restauration aussi radicale. Dans un rapport adressé au ministre, le 26 octobre 1844, je lis le passage suivant, qui est de la main de M. Caristie :

« Monsieur le Ministre..... Vous avez différé jusqu'à
« présent de donner votre approbation au projet de
« consolidation et de restauration présenté par M. Thé-
« venot, parce que vous avez pensé que les inquiétudes
« manifestées par cet artiste n'étaient peut-être pas
« exemptes de l'exagération que l'on a remarquée
« dans un projet semblable du même auteur concer-
« nant la cathédrale de Chartres. Vous m'avez charge
« de vous rendre un compte aussi exact que possible
« de la situation actuelle de ces célèbres vitraux, et
« de vous indiquer les ouvrages qui me paraîtraient
« indispensables pour leur conservation, en écartant
« tout ce qui aurait pour but de les compléter par des
« verrières neuves et s'éloignerait du principe d'une
« simple consolidation. »

En conséquence, le rapporteur propose de n'ac-

corder de crédit que pour exécuter deux des quatre séries de travaux proposés par M. Thévenot.

Ces expressions, relatives aux inquiétudes exagérées conçues par M. Thévenot pour les vitraux de la cathédrale de Chartres, m'ont fait souvenir que j'avais pu, en faisant résolument appel à la presse périodique, provoquer l'ajournement et peut-être l'abandon définitif du projet conçu par le peintre verrier de Clermont. Ce projet de Chartres montait, comme celui de Bourges, à une somme effrayante, à 291,674 francs. Je n'ai pas eu, pour la cathédrale de Bourges, le même bonheur que pour celle de Chartres, quoique j'eusse employé les mêmes moyens, c'est-à-dire des notes dans les journaux. Je le regrette vivement, parce que j'aurais épargné à ces œuvres remarquables de la peinture sur verre les erreurs dont je vais signaler quelques-unes.

M. Thévenot s'est donc attaché, de 1845 à 1847, à restaurer les verrières de la cathédrale de Bourges. Les unes ont été simplement remises en plomb et consolidées; les autres ont été, en outre, restaurées et complétées. Deux verrières de l'abside (au rez-de-chaussée) : celle des architectes ou de saint Thomas apôtre, celle des charcutiers ou de la Nouvelle-Alliance, ont été reprises entièrement. La seconde, déjà pâle à cause du grand nombre de verres blancs qui entrent dans sa composition, a été pâlie davantage encore par le verre blanc presque incolore qu'y a mis le verrier de Clermont, au lieu du blanc-vert ou jaunâtre ancien. A la première, celle des architectes ou tailleurs de pierre, ou de saint Thomas, on a négligé de réparer un objet capital figuré sur le vitrail tout au bas : c'est

une pierre, un claveau d'archivolte, ou de nervure que le sculpteur représenté sur le vitrail taille dans le chantier. Ce claveau, écorné sur le côté gauche, demandait une pièce blanche qu'on aurait marquée d'un simple trait ou filet noir. On ne s'est pas donné la peine de mettre cette pièce, et cette espèce de *signature* est aujourd'hui privée du quart de ses lettres.

A la petite chapelle de saint Vincent, ou plutôt des Diacres (je la nomme chapelle des Diacres, parce que les vitraux qui la décorent représentent la légende des trois diacres, saint Étienne, saint Laurent et saint Vincent), les trois verrières ont été complétées. Au vitrail de saint Étienne, il y a douze médaillons entièrement neufs; au vitrail de saint Laurent, six demi-médailles, comme à celui de saint Vincent. Les anciens dessinateurs de cartons à vitraux avaient soin de mettre, surtout à cette époque du XIII^e siècle, une scène composée de plusieurs petits personnages dans chaque médaillon, afin de briser le champ qui, autrement, eut été trop rouge ou trop bleu, et pour intéresser précisément par la vue de plusieurs individus participant à une même scène. Le peintre moderne a superposé quatre de ces médaillons nouveaux dans chacun desquels on voit un personnage unique. Avec les couleurs modernes, qui sont crues, plates et miroitantes, rien n'irrite l'œil comme cet individu perdu dans l'azur du champ ou brûlé dans le rouge de feu qui cerne les médaillons. L'effet est d'autant plus désagréable que, dans tous les médaillons anciens, les personnages sont au nombre de trois, de quatre et même de cinq. L'iconographie de cette peinture est

presque aussi défectueuse que celle de la sculpture Romagnési-Caudron; mais l'art y est certainement plus maltraité encore. Il y a surtout un pape saint Sixte, répété deux fois dans le vitrail de saint Laurent, qui est une véritable caricature : profil de crétin, tiare en bonnet de pierrot. C'est hideux, et ça n'a d'égal que l'évêque moderne qui fait face au pape dans le vitrail de saint Vincent. Pour réparer et compléter ainsi ces verrières, il en a coûté de sept à huit mille francs, sans compter : 1° cinq pour cent de l'intérêt de l'argent avancé par le verrier; 2° dix pour cent de bénéfice pour l'entrepreneur; 3° le prix du travail d'art qui ne sera pas moindre de dix pour cent. C'est-à-dire qu'avec la somme employée à mal ravauder ces vieux vitraux, on en aurait refait autant de complètement neufs¹.

Toutes les fenêtres supérieures du chœur et du sanctuaire ont été remaniées ou remises en plomb. J'ai lieu de croire que ce travail matériel, quoique mal surveillé,

1. Didron juge bien sévèrement les travaux de restauration des vitraux de Bourges. Ces restaurations, autorisées par décision ministérielle du 15 janvier 1845, furent faites *en régie*, à titre d'*essai*; elles étaient terminées vers le mois de septembre 1848. Le mémoire du peintre-verrier s'élevait à 18,814 fr. 14, dont 7,139 fr. 93 pour les travaux exécutés à Clermont, et le reste (10,782 fr. 11) pour ceux faits sur place, dans la cathédrale. Cette somme totale se décompose ainsi :

1° Vitrail de saint Thomas (restauration complète)	3,256 fr. 71	
2° Vitrail des bouchers (restauration complète)..	2,273	70
3° Chapelle des diacres, restauration de 36 panneaux anciens	2,669	04
Etablissement de 34 panneaux neufs	2,375	57
4° Consolidation des anciens vitraux menaçant ruine	8,243	12
	TOTAL.....	18,818 14

Ce mémoire fut réglé à 17,922 fr. 04.

a été fait avec soin. Mais il n'en est pas été de même du travail d'iconographie et de paléographie, sur lequel je me contenterai de dire un mot.

Au sanctuaire, la figure colossale de saint Jean-Baptiste n'a plus de pied droit, depuis la restauration qu'on vient d'en faire, tandis qu'elle a deux pieds gauches, l'un sur l'autre et soudés à la même jambe. L'inscription qui nomme le saint est ainsi retournée et déformée :

S
EN : NAHOIS

Il n'est pas facile de lire, dans ce singulier grimoire : S : IOhANNES. Tout, jusqu'aux trois points qui devaient séparer l'S de *Johannes*, est déplacé. Par contre, ou plutôt par complément, dans l'inscription qui nomme saint Luc, on a mis en haut ce qui devrait être en bas :

S' : AS
LVC

L'erreur est en hauteur ici, et en longueur dans l'inscription précédente.

Le grand saint Étienne qui regarde saint Jean-Baptiste avait, il y a quelques mois encore, un pied sous sa main ou dans sa main ; l'intelligent M. Blanchard, couvreur de la cathédrale, a obtenu, à force d'instances, que ce pied serait replacé au bas de la jambe de laquelle il provenait. On a refusé d'écouter les observations de M. Blanchard, à propos d'autres erreurs singulières, et

l'on voit, aujourd'hui encore, un grand saint Mathias dont les pieds sont dans les genoux, un grand saint Cléophas dont l'épaule et le bras droit sont dans le ventre. Au saint Barthélemy de la même nef, un grand pan de manteau, mis à la droite au lieu de la gauche, a brisé tous les plis et interverti toutes les couleurs.

On ne peut se figurer l'insouciance avec laquelle ces vitraux ont été remaniés. Cependant le temps n'a pas manqué au verrier ; l'inspection même du travail lui a été très facile ; car, pendant un an, il aurait pu avoir ces précieux vitraux de Bourges dans son atelier, chez lui, à Clermont-Ferrand. Ainsi le plus beau, le plus ancien de ces panneaux, sur lequel est figurée une Annonciation, a été emporté à Clermont par le peintre-verrier, et n'est revenu à Bourges que plus d'une année après son enlèvement. Il faut dire que ce panneau est vraiment remarquable. Exécuté à l'époque et dans le style des magnifiques verrières de la cathédrale de Chartres ; antérieur de cent ou deux cents ans peut-être à la construction de l'église actuelle de Bourges, contemporain des étonnantes portes romanes qui s'ouvrent sur les flancs de l'édifice, un pareil et si précieux panneau méritait d'être étudié longtemps, à loisir, à tête reposée, et je sais bon gré au verrier de ne pas l'avoir gardé chez lui deux ou trois ans de plus. Enfin, il est revenu à Bourges et tout fait espérer qu'il n'en sortira plus ¹. Il faut que les vitraux soient réparés sur place,

1. M. Albert des Méloizes, si compétent en la matière, a publié, en 1873, dans le 4^e volume des *Mém. de la Soc. des Ant. du Centre*, p. 93, une étude du plus haut intérêt sur ce vitrail, actuellement placé au bas d'une des fenêtres de la crypte.

dans le monument même auquel ils appartiennent ; il ne faut pas qu'ils voyagent en wagons ou en charettes à cinquante lieues de leur pays. Plus l'état en est mauvais, moins ils doivent être déplacés ; car ordinairement on ne fait pas courir la poste à un moribond.

Par une lettre du 15 janvier 1845, le ministre de la Justice et des Cultes refusait formellement à M. Thévenot de faire transporter, dans sa manufacture de Clermont, les vitraux à réparer ; mais, le 10 décembre 1845, le ministre a autorisé le préfet du Cher à permettre le transport des parties qui seraient jugées nécessaires au travail de restauration (Rapport de M. Juillien, architecte, au préfet du Cher, en date du 21 septembre 1847.)

A l'époque des travaux exécutés sur ces verrières, j'avais fait demander, par les journaux, que tous les panneaux fussent réparés sur place et qu'au préalable, avant la dépose, on en fit un inventaire descriptif et graphique tout à la fois. Ce vœu, si raisonnable, fut ignoré ou tenu en mépris, au moins pour l'inventaire descriptif. Il faut espérer que sous la République, les choses se passeront désormais d'une autre façon.

PEINTURES MURALES

Outre ses vitraux, la cathédrale de Bourges offre des spécimens nombreux de peintures d'histoire et surtout d'ornement. Aujourd'hui, le badigeon et la poussière couvrent ce que les siècles et les intempéries n'ont pas effacé. Cependant, en y regardant de près, on retrouve encore et l'on devine une

grande portion de colonnes, de voûtes ou de murs peints ou colorés. Les restaurateurs n'ont pas songé, fort heureusement, à ressusciter ces peintures ; ils n'ont pas même soupçonné, on le dirait du moins, qu'il en existât. Ainsi, au porche méridional, deux évêques inclinés encensaient une statue qui a disparu, et deux anges, également inclinés, encensaient aussi une figure de la Vierge tenant Jésus, et qui existe encore¹. L'architecte, pour établir les échafaudages qui lui ont servi à monter ces vilains clochetons, tout neufs, dont il a chargé ce porche et dont nous avons parlé plus haut, a percé au milieu du corps, comme d'un large trou de boulet, chacun des évêques et chacun des anges. Il avait, à droite et à gauche de ces figures intéressantes du XIII^e siècle, une place plus que suffisante pour pratiquer ses trous et enfoncer ses boulins ; on ne comprend donc pas qu'il ait précisément déchiré ces quatre peintures par le milieu de la poitrine et des cuisses.

La fabrique voudrait faire repeindre, comme elle l'a déjà entrepris, plusieurs portions ou chapelles de la cathédrale de Bourges ; il importe, au préalable, que toutes les anciennes peintures soient retrouvées, nettoyées, dessinées avec soin, pour que les motifs de la décoration ancienne puissent être reproduits, lorsque le temps en sera venu, dans la décoration des chapelles.

Voici un aperçu des travaux d'iconographie ou d'archéologie proprement dite exécutés dans la cathédrale de Bourges, soit au dehors, soit au

1. Ces peintures sont en partie effacées. Toutefois elles sont encore assez apparentes pour qu'il soit possible de les restaurer.

dedans. Sincèrement, je regrette de n'avoir eu que des critiques à faire et pas un éloge à donner. Je me serais défié de moi-même si j'avais été le seul à blâmer ces travaux ; mais toutes les personnes que j'ai vues à Bourges, qu'elles s'occupent ou non d'archéologie, sont unanimes dans la réprobation qu'elles infligent à ces restaurations. A Bourges, on est encore plus sévère que je le suis moi-même, et l'on blâme, plus énergiquement que je ne l'ai fait, sous le rapport de l'art et de l'archéologie, ces masticages, ces statues nouvelles, ces balustrades, pinacles et vitraux. Malheureusement la cathédrale de Bourges n'est pas l'unique victime de ce vandalisme de restauration ; il n'y a pas une seule de nos grandes églises, on peut le dire, qui ait échappé à de pareilles atteintes. Depuis vingt-cinq ou trente ans, on a régulièrement dépensé par an deux et même trois millions pour déshonorer les plus beaux monuments de notre pays : ceux de Reims, d'Amiens, d'Angers, de Lyon, du Puy, de Beauvais, de Noyon, de Soissons, etc. Sauf la cathédrale de Chartres, dont l'évêque était mal en Cour, les plus somptueuses églises de la France ont eu le plus cruellement à souffrir. Fait déplorable à constater, toutes ces exécutions se sont accomplies avec l'approbation et sous la surveillance immédiate des inspecteurs généraux, membres du Conseil des bâtiments civils. C'est-à-dire que les plus renommés architectes de la France ont reçu un traitement de six mille francs par an pour gâter ces édifices que l'Europe nous envie. On a même récompensé, en lui donnant une place dans ce Conseil des bâtiments civils, l'architecte qui a saccagé l'église abbatiale de Saint-

Denis. Jusqu'au mois de février dernier, c'était donc un titre à la reconnaissance de l'État que d'avoir maltraité et quelquefois ruiné ce genre de monuments. Nous respirons enfin, car ces mauvais temps nous semblent irrévocablement passés.

II

Travaux à faire dans la Cathédrale de Bourges.

Pour répondre à la seconde partie de ma mission, je dois dire un mot de ce qui resterait à faire dans la cathédrale de Bourges.

Depuis vingt ans que je m'occupe d'archéologie, j'ai proclamé et cherché tous les moyens de faire prévaloir ce principe dont j'ai fait comme ma devise archéologique : « En fait de monuments anciens, il vaut mieux consolider que réparer, mieux réparer que restaurer ; en aucun cas, il ne faut ajouter ni retrancher. »

Ce principe, j'y tiens plus que jamais, surtout au sortir de cette cathédrale de Bourges que les restaurations et les adjonctions ont dénaturée si cruellement. L'absolu serait de ne rien faire du tout, et de laisser vivre et mourir les monuments comme vivent et meurent les êtres naturels, mais la grosse sagesse conseille au moins de n'exécuter que le nécessaire.

En sculpture, il y aurait plutôt à défaire qu'à refaire. Ainsi, les trois mauvaises statues qui couronnent trois

des cinq pignons, au grand portail, c'est-à-dire le saint Étienne, l'ange et le saint Jean-Baptiste de Caudron pourraient être enlevés avec avantage.

Des gargouilles, dont presque tout le système a été détruit, devraient être replacées là où elles furent autrefois et où elles reçurent l'eau des pluies pour la rejeter loin de l'édifice. Il faut rétablir dans cette cathédrale l'ancien système d'écoulement des eaux, parce que ce système a été conçu avec le monument et que les appareils modernes sont laids, pour ne pas dire nuisibles. Jamais il n'a tant plu dans la cathédrale que depuis l'établissement des chenaux de pierre et des descentes en fer blanc pratiqués par les deux derniers architectes. Les gargouilles rentrent dans la sculpture, comme les corniches ornées où elles s'incrument, parce qu'elles affectent des formes d'animaux qu'un statuaire archéologue peut seul reproduire convenablement.

Quant aux statues et statuette disséminées principalement sur le grand portail et les porches latéraux du nord et du sud, il n'y a rien absolument à y faire. On peut se contenter de les épousseter; mais il faut s'interdire de rétablir, même en pierre, des parties qui auraient souffert quelques dégradations du temps ou certaines mutilations des hommes. Ce n'est pas assurément parce qu'une statue manque d'un doigt aux mains, d'une lèvre ou d'un œil à la figure qu'elle menace de tomber. Du reste, si l'on jugeait indispensable de refaire une statue qui périrait, il faudrait la rétablir absolument telle qu'elle était, non seulement dans sa forme, mais encore dans la matière qui la compose. La substance est aussi importante que la forme. C'est parce

qu'on a refait en fonte le clocher en bois de la cathédrale de Rouen ; c'est parce qu'on a couvert en cuivre, sur une charpente en fer la cathédrale de Chartres dont la charpente en bois portait une couverture de plomb ; c'est parce qu'on a remplacé par du bitume la pierre et l'ardoise qui couvraient les chapelles et les bas-côtés de la cathédrale de Noyon ; c'est pour cela et à cause de la matière principalement que la flèche écrase le centre de la cathédrale de Rouen, qu'il pleut dans la cathédrale de Chartres comme dans la rue, et que les voûtes de la cathédrale de Noyon sont moisies et se pourrissent. Le mastic romain ou grec, employé aux sculptures des cathédrales d'Amiens, d'Angers et de Bourges, doit être proscrit impitoyablement. On ne saurait être trop fidèle au principe qu'il faut tout raccommoder avec du pareil.

En peinture, ce qui me paraît utile, c'est de nettoyer l'église tant au dedans qu'au dehors. A l'extérieur, toutes les sculptures importantes, notamment celles des porches latéraux et du tympan du jugement dernier, au grand portail, étaient revêtues de riches couleurs. On voit encore des plaques de rouge, de vert, de bleu clair dans les fonds ; on aperçoit des silhouettes de chevrons, de bâtons rompus, de feuillages divers sur le fût des colonnes et les moulures des archivolttes. A l'intérieur, principalement à deux piliers qui regardent la grande sacristie, au bas-côté nord, entre le chœur et la nef, on distingue des personnages inscrits dans des quatrefeuilles ; on voit des rinceaux et des inscriptions. En y regardant avec attention, on retrouve dans toute l'étendue de l'église et surtout aux clefs des voûtes, un

système de coloration qui n'a pas entièrement disparu et qui pourrait se déterminer assez facilement ¹. Il importerait qu'un artiste intelligent, qu'un archéologue soucieux des anciennes peintures monumentales recherchât avec soin les traces de cette coloration. On s'occupe aujourd'hui de repeindre les églises, à peu près telles qu'elles étaient, et déjà l'on a fait à Paris des essais considérables à la Sainte-Chapelle, à Saint-Germain-des-Prés, à Saint-Denis. Les tableaux proprement dits, les cadres semblent avoir fini leur temps pour céder la place, du moins dans les églises, aux peintures murales. Mais, à mon avis, on s'est trop pressé d'exécuter ces travaux. Il aurait fallu, au préalable, étudier à fond la question des anciennes peintures du moyen-âge, pour ne pas s'exposer à effacer un jour, quand l'on sera plus instruit, ce qu'on exécute depuis quelques années. Il est donc urgent de faire des études sur une question aussi délicate et de rechercher, dessiner et décrire tout ce que nous possédons encore en fait de peintures monumentales. La cathédrale de Bourges, qui en offre de nombreux spécimens, doit être une des premières à mettre à l'étude, et je vous proposerais, Monsieur le Ministre, de confier ce travail à M. Jules Dumoutet, l'auteur des dessins annexés à ce rapport. M. Dumoutet, qui est sculpteur et peintre-ornemaniste tout à la

1. M. Tarlier a appelé récemment l'attention de la Société des Antiquaires du Centre (*Séance du 6 février 1889*) sur les restes intéressants d'anciennes peintures qui décorent la voûte de la basse nef. au-devant de la sacristie du Chapitre. On y voit, sur un fond brun-rouge semé d'étoiles d'or, des branches de roses et d'iris blancs d'un bon style et d'un heureux effet décoratif.

fois, a passé un an dans l'Italie à étudier les peintures de ce genre ; il a d'ailleurs, et depuis son retour d'Italie, fait des recherches suivies sur l'ornementation coloriée de la cathédrale de Bourges. Une somme peu considérable le mettrait à même de fournir, probablement en moins d'une année, un travail entier sur les peintures murales de Bourges, travail qui enrichirait les archives du ministère et qui, complété par des recherches de ce genre dans les autres cathédrales, viendrait singulièrement en aide aux artistes que le gouvernement pourrait charger de peintures monumentales.

Les vitraux ont besoin d'être sérieusement visités. Les essais de réparation, entrepris tout récemment, ne sont pas, ainsi que nous venons de le voir, à l'abri de toute critique ; cependant ils ont consolidé un certain nombre de fenêtres, et il faudrait en faire autant, avec plus de discrétion toutefois et notamment avec plus d'intelligence sur toutes les autres verrières sans exception. Il faudrait que le travail du verrier fût surveillé par des yeux savants et jaloux, par une commission choisie à Bourges même parmi les archéologues et les ecclésiastiques ; il faudrait que toutes les réparations fussent exécutées dans la cathédrale, où il existe une grande pièce fort commode pour une pareille opération. Je ne donne pas le chiffre de la dépense, je ne rédige pas de devis, parce que M. l'architecte Danjoy est tout naturellement désigné pour dresser un projet de ce genre.

La cathédrale de Bourges, toute patriarcale qu'elle s'enorgueillisse de se nommer, n'en est pas moins une des plus pauvres églises de France. Il n'y a pas une

seule chapelle (si on en excepte deux qu'on vient d'approprier) qui soit en état de servir. C'est rempli ou lambrissé de boiseries informes ou pourries. Il faudrait enlever les grilles en bois qui déshonorent l'entrée, abattre les rétables modernes qui dérobent le bas des fenêtres où sont les vitraux, refaire des autels dans le style de l'église, paver comme on pavait au XIII^e siècle, ouvrir ou réparer les piscines, débadigeonner les voûtes et les parois des murs. Le grand chœur et le sanctuaire pourraient être l'objet de travaux du même genre. Cependant rien ne presse, parce que tous les jours, comme pour la peinture murale, nous recueillons des renseignements nouveaux et qui nous sont indispensables pour des réparations et appropriations de chapelles. Mais, au moins, il est bon de mettre ces travaux à l'étude.

J'en dirai autant pour le dallage ou plutôt le pavage de l'église entière. Il importe de s'en occuper dès à présent et de réunir tous les documents qui peuvent éclairer un point aussi important de l'archéologie chrétienne. Je mets le dallage dans l'iconographie, au moins pour une forte portion, parce que, surtout au sanctuaire, aux chapelles et même au chœur, le pavement était quelquefois historié de personnages et décoré de végétation ou d'autres ornements que l'iconographe étudie dans la sculpture et la peinture murale.

Je ne parle pas d'une grille en fer et fonte, presque entièrement exécutée, qu'on a le projet de placer devant le portail occidental. Les cathédrales n'ont jamais été et ne doivent pas être, conséquemment, défendues par des grilles en fer forgé et encore moins fondu. Le style

de celle que j'ai vue chez le serrurier est de même valeur absolument que le style des balustrades nouvelles du comble, des amortissements de contreforts, des pinacles du porche méridional dont j'ai parlé plus haut. On n'a jamais fait de gothique plus faux. Comme cette grille est à peu près terminée et payée, comme le serrurier l'a exécutée avec un soin vraiment remarquable, on pourrait la poser avantageusement entre la route ou rue des Hémerettes et le jardin de l'Archevêché. La grille a précisément la longueur (75 mètres) de ce qu'il faudrait border. A cette place, ces robustes barreaux de fer rendraient de grands services ¹. Quant au portail de la cathédrale, il suffit de n'y pas toucher et de ne pas chercher à le défendre, parce qu'il se défend assez par lui-même. Le nivellement de la petite place, ou du parvis, qui le précède, suffira bien pour tout embellissement. M. Danjoy insistera plus que moi sur ce point qui concerne beaucoup moins l'archéologue que l'architecte.

Enfin, pour rappeler ce que j'ai dit plus haut, il conviendrait de placer au musée de Bourges les six grandes statues, les quinze statuettes, les chapiteaux, les bases, les faisceaux de colonnes, les débris de bas-reliefs, les arcatures et petits tympan sculptés qui proviennent de la cathédrale et sont entassés aujourd'hui dans l'atelier des tailleurs de pierre et dans l'escalier ou couloir septentrional de la crypte.

DIDRON,

Secrétaire du Comité historique des Arts et Monuments.

1. Cette grille sert actuellement de clôture au jardin particulier de l'Archevêché.
